Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 44 (1936)

Heft: 6

Artikel: L'activité de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

Autor: Rougé, B. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973302

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

7. Ergänzungen und Abänderungen dieser Vereinbarung sind mit dem gegenseitigen Einverständnis der unterzeichneten Parteien stets zulässig, bedürfen aber ebenfalls der Genehmigung des Bundesrates.
8. Diese Vereinbarung tritt nach Genehmigung durch die Direktion des Schweiz. Roten Kreuzes und den Vorstand des Verbandes Schweiz. Krankenanstalten mit dem 1. Mai 1936 in Kraft.

Sie dauert erstmals fünf Jahre und bleibt jeweilen ein weiteres Jahr in Kraft, sofern sie nicht mit dreimonatlicher Kündigungsfrist auf das Ende eines Jahres schriftlich aufgekündet wird.

Bern, 2. April 1936.

Für den Verband Schweiz. Krankenanstalten,
Der Präsident:
sig. Dr. phil. *O. Binswanger.*
Der Sekretär:
sig. *G. von Deschwanden.*

Für das Schweiz. Rote Kreuz,
Der Präsident:
sig. Dr. *A. von Schulthess.*
Der Zentralsekretär:
sig. Dr. *von Fischer.*

Diese Vereinbarung wurde vom h. Bundesrat am 20. April 1936 genehmigt.

L'activité de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

B. de Rougé,
secrétaire général p. i. de la Ligue.

(Fin)

Après ce long exposé des lignes générales et des principes qui régissent l'activité de la Croix-Rouge en temps de paix, peut-être vous semblera-t-il opportun que je donne maintenant quelques exemples concrets de la manière dont les sociétés nationales de la Croix-Rouge ont su adapter ce programme, dans la pratique, aux nécessités et aux situations particulières qui les confrontent dans leurs pays respectifs.

J'ai réuni ici par ordre alphabétique celles des sociétés nationales dont l'œuvre de la Croix-Rouge est aujourd'hui si étendue et si variée dans tous les pays du monde qu'un exposé détaillé des divers domaines où elle s'exerce exigerait toute une série de conférences.

L'Afrique du sud, pays des mines d'or, vient en premier lieu. Là, la Croix-Rouge s'est surtout attachée à développer l'enseignement des premiers secours parmi les mineurs. Les accidents sont en effet assez fréquents dans ces exploitations, qui emploient en temps normal près de 270'000 ouvriers, dont 20'000 seulement sont des blancs.

La Croix-Rouge allemande a aussi une activité très caractéristique: Les colonnes sanitaires qui assurent exclusivement les services de secours en montagne, au bord des rivières, dans les mines, et à l'occasion de catastrophes de chemin de fer. Elles sont actuellement au nombre de 1300 et comptent près de 290'000 membres, hommes et femmes. Elles disposent de 6680 postes de secours permanents, de 25'979 postes d'alarme, et de 658 ambulances automobiles. Les colonnes sanitaires de la Croix-Rouge allemande sont intervenues près de trois millions de fois en 1935.

Les infirmières et les samaritaines de la Croix-Rouge allemande collaborent

activement avec les colonnes sanitaires. Les infirmières diplômées qui sont au nombre de 6500 sont groupées en une association.

En Belgique, la Croix-Rouge a établi, à la demande du Gouvernement, un centre de travail pour les chômeurs, destiné à écarter de ceux-ci les néfastes conséquences de l'oisiveté. Les jeunes gens passent la plupart de leur temps en travaux de jardinage. Ils logent toute la semaine au centre, ne regagnant la maison familiale que du samedi au dimanche soir.

La Croix-Rouge de Belgique poursuit une œuvre remarquable dans tous les domaines du temps de paix. Sa «semaine» de recrutement lui procure chaque année un grand nombre de nouveaux membres.

Au Chili, la Croix-Rouge voue la majeure partie de ses efforts à la lutte contre une terrible maladie: le cancer. C'est à cette société que revient l'honneur d'avoir pour la première fois associé la Croix-Rouge à une telle œuvre. Elle a mis, il y a quelques années, à la disposition de son Gouvernement une somme de 500'000 dollars pour l'achat d'appareils et 90'000 dollars pour assurer le fonctionnement de l'Institut du cancer et de la clinique de St. Vincent-de-Paul. Pour parfaire son œuvre, la Croix-Rouge chilienne prend actuellement les dispositions nécessaires pour organiser dans chacun de ses dispensaires l'examen préventif des cancéreux.

Parmi les nombreuses activités auxquelles la *Croix-Rouge costaricienne* apporte tous ses soins, il en est une qui mérite une mention particulière, tant elle dénote de la part de ceux qui en ont eu l'idée un souci de ne rien négliger pour arracher les hommes à leur misère. Je veux parler des visites que font périodiquement depuis de longues années les dirigeants de la Croix-Rouge costaricienne aux détenus de la prison de San Lucas, auxquels ils apportent un réconfort matériel et moral. Ceux dont la dentition ou la santé nécessitent un traitement, sont soignés par la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge espagnole, que les délégués à la XVIe conférence internationale de la Croix-Rouge verront à l'œuvre puisque c'est à Madrid que cette importante réunion aura lieu en 1938, a organisé des équipes d'ambulanciers présentant quelque analogie avec les colonnes sanitaires de la Croix-Rouge allemande. Elles sont aussi extrêmement nombreuses et possèdent un matériel perfectionné. La Croix-Rouge espagnole fait appel à leur concours dans une foule de circonstances: Incendies, transports de blessés ou de malades.

L'année 1935 a été pour les services de secours de la *Croix-Rouge américaine* une période d'activité intense, de graves catastrophes ayant partout causé de sérieux ravages aux Etats-Unis. Jamais encore le nombre de ces désastres, qui ont coûté la vie à près de 1000 personnes et éprouvé 163'000 familles n'avait été aussi élevé. Grâce à son admirable organisation de secours, la Croix-Rouge américaine a aidé 611'000 personnes à reprendre une vie normale, consacrant à cette œuvre près de dix millions de francs.

Il n'est pas superflu de rappeler ici qu'au moment où la crise économique était dans sa phase la plus aiguë, la Croix-Rouge américaine a distribué à plus de cinq millions de familles de la farine et des vêtements. Cent millions de mètres de cotonnade furent remis aux comités régionaux qui firent confectionner 37 millions de pièces d'habillement.

La farine, qui permit à des nombreuses familles de subsister pendant de longs mois, leur a été remise sous forme de sacs totalisant dix millions.

Les très graves inondations qui désolent à l'heure actuelle les Etats du nord de l'Amérique vont mettre une fois de plus la Croix-Rouge nationale à contribution. Grâce à elle de nouveau les sinistrés, échappant aux privations, reprendront peu à peu le cours de leur existence.

En *Finlande*, la Croix-Rouge consacre surtout son œuvre aux populations des régions éloignées des centres. Elle y a installé des chalets-hôpitaux où vit une infirmière ayant reçu une formation appropriée. Ces chalets donnent chaque année 3000 journées de traitement; les infirmières font en outre plus de 5000 visites à domicile et assurent le service médical scolaire dans les écoles élémentaires. Près de 10'000 personnes viennent annuellement aux consultations.

L'activité de la Croix-Rouge en *France* est extrêmement variée. On sait en effet que la Croix-Rouge française groupe trois sociétés également actives: la Société de secours aux blessés militaires, l'Union des femmes de France, l'Association des dames françaises. Chacune de ces trois sociétés possède des hôpitaux, des sanatoriums, des préventoriums, des crèches où de nombreux enfants retrouvent chaque année une santé compromise, Les chômeurs sont aussi aidés, réconfortés. On leur distribue dans certaines villes, une fois par semaine, de quoi préparer un repas substantiel pour toute la famille. Un comité d'aide aux artistes et aux intellectuels malheureux, fondé récemment à Paris, distribue deux fois par semaine des vivres, des vêtements et des médicaments à cette classe particulièrement intéressante de chômeurs.

Les postes de secours sur route, dont j'ai parlé au début de cet exposé, rendent en France de très grands services. Il en existe actuellement plus de 2000. Les titulaires des postes sont formés par la Croix-Rouge qui collabore dans ce domaine avec les associations nationales de tourisme.

La Croix-Rouge française a reconnu le rôle important que peuvent jouer les infirmières dans l'aviation sanitaire. Elle a établi en conséquence des cours spéciaux et des épreuves d'entraînement pour les infirmières diplômées désirant devenir convoyeuses d'avion. Une centaine de jeunes filles ont déjà profité de cet enseignement. Quelques-unes d'entre elles ont même leur brevet de pilote. Cent infirmières se sont fait inscrire pour les épreuves de l'année en cours.

La Croix-Rouge britannique, qui travaille en collaboration avec l'Ordre des Ambulanciers de St-Jean, s'occupe beaucoup des malades. Sa clinique pour rhumatisants, fondée il y a cinq ans, ses services de rayon X à domicile, sont très appréciés du public et ont éveillé l'intérêt des milieux médicaux. La dernière innovation de la Croix-Rouge britannique est la «tente» à oxygène, appareil enveloppant la tête et les épaules du malade pour l'application de l'oxygène. Un certain nombre de chirurgiens des grands hôpitaux de Londres utilisent maintenant cet appareil.

On sait que les services de transfusion sanguine de la Croix-Rouge britannique, dont l'organisation est remarquable, se chargent à Londres de presque toutes les transfusions.

La Croix-Rouge hellénique possède l'un des hôpitaux-écoles les plus par-

faits qui soient en Europe. C'est là que sont formées les infirmières et que les étudiants en médecine viennent faire certaines études. Il est situé à peu de distance d'Athènes. Cette ville a maintenant un poste de premiers secours qui envoie du personnel partout où le public se porte en foule. Près de 5000 blessés et malades ont déjà été secourus et soignés.

En *Hongrie*, la Croix-Rouge emploie les services de nombreuses assistantes sociales. Pendant un seul hiver, 157'000 personnes, soit 15 % de la population de Budapest, ayant eu recours à l'assistance publique, on peut se faire une idée du travail intense accompli par les assistantes de la Croix-Rouge.

L'*Inde* partage avec les Etats-Unis et la Japon le triste privilège des interventions consécutives aux calamités qui, trop fréquemment, s'abattent sur le pays. Deux très graves tremblements de terre, celui de Bihar et celui de Quetta, ont mis à contribution la Croix-Rouge de l'Inde qui a versé une somme importante au fonds de secours ouvert par le vice-roi en faveur des sinistrés.

Aux *Indes néerlandaises*, la Croix-Rouge aide financièrement l'Hôpital des Missions, importante institution qui, de petite clinique, est devenue un établissement modèle. La Croix-Rouge des Indes néerlandaises est actuellement en plein développement; elle a depuis une année environ une section de Croix-Rouge de la Jeunesse.

La Société nationale de l'*Iran*, placée sous le vocable du Lion et Soleil rouges, étend surtout son action aux enfants qui sont soignés à domicile par les infirmières visiteuses.

En *Islande*, pays de la grande pêche, la Croix-Rouge a établi, au bord de la mer, un petit hôpital où les pêcheurs viennent se faire soigner. Ceux-ci ont tenu à fournir à la Croix-Rouge une partie des fonds nécessaires à l'installation de cet hôpital.

L'œuvre la plus remarquable des temps modernes: l'assèchement des Marais Pontins, a fourni à *la Croix-Rouge italienne* un champ d'action qui ne cesse de s'étendre. Son œuvre débuta en 1932 par la création de postes sanitaires dans toutes les localités où travaillaient des groupes importants d'ouvriers. Vingt mille d'entre eux purent ainsi faire appel à ses services; en 1934, son action s'étendait à 64'000 personnes. Douze infirmeries de 35 lits chacune furent organisées et la nouvelle ville de Sabaudia fut pourvue d'un hôpital de 200 lits, installé par la Croix-Rouge. Celle-ci porta plus tard à 1200 le nombre des lits de ses infirmeries et augmenta en proportion le nombre de ses automobiles sanitaires.

Le paludisme faisant encore des ravages dans ces anciens marais, la Croix-Rouge s'est vue obligée de former des équipes spéciales pour la destruction des anophèles. Il est bien certain que l'œuvre gigantesque entreprise par le Gouvernement italien pour récupérer ces terres autrefois stériles, n'aurait pu être menée à bien si la Croix-Rouge ne s'était chargée de leur assainissement.

Au *Japon*, la Croix-Rouge, placée sous la protection agissante de la famille impériale, est l'une des sociétés nationales qui comptent le plus grand nombre d'adhérents: 3 millions de membres adultes, près de 3 millions de juniors. Son œuvre, dans tous les domaines du temps de paix, est remarquable. Comme les Etats-Unis, comme l'Inde, le Japon subit périodiquement de graves catastrophes; les services de secours de la Croix-Rouge nationale, parfaitement organisés, se montrent toujours à la hauteur de leur tâche.

Les infirmières, qui aident la Croix-Rouge à accomplir cette œuvre de secours, sont formées dans une école nouvellement réadaptée aux conceptions modernes.

L'œuvre d'hygiène, au moyen des centres de santé, est une des particularités de la *Croix-Rouge lettonne*. Celle-ci comptait 58 centres en 1935; le Gouvernement donne à la Croix-Rouge lettonne tout le concours désirable pour lui permettre d'exercer sa bienfaisante action dans les meilleures conditions possibles.

Le Grand-Duché du Luxembourg possède depuis peu une des plus belles maternités du monde, fondée par la Croix-Rouge.

La lutte contre le cancer a été entreprise avec beaucoup de succès par la Croix-Rouge luxembourgeoise qui donne sur ce sujet des causeries populaires en patois, afin de faire mieux pénétrer dans le public les notions qui permettent de dépister un cancer précoce.

La Croix-Rouge luxembourgeoise a eu l'idée originale de faire appel aux loteries-sweepstakes pour se procurer des fonds. La première, organisée en 1934, a suscité un intérêt mondial.

La Croix-Rouge norvégienne s'occupe tout particulièrement de l'hygiène dans la marine marchande. Le manuel norvégien, présenté à la conférence d'Oslo en 1926, dont je vous ai déjà entretenus, a servi de base au manuel international intitulé: «Hygiène et médecine à bord», que la Ligue a récemment publié en français.

La Croix-Rouge norvégienne, comme la Croix-Rouge islandaise, s'intéresse au sort des pêcheurs. Son navire-hôpital, le «Viking», don du Parlament norvégien, reçoit chaque année, à l'époque de la pêche, de nombreux malades, dont 50 peuvent être hospitalisés.

En Pologne, la Croix-Rouge a inscrit à son programme une activité spéciale dont je n'ai pas encore eu l'occasion de parler: l'aide aux voyageurs passant en transit par le pays. Elle a ouvert un abri à la gare-frontière de Stolpce où elle a hébergé, alimenté et aidé plus de 140 personnes de 20 nationalités différentes, de janvier à juillet 1934. «Certains de ces réfugiés,» dit un rapport de la Croix-Rouge polonaise, «n'avaient pas un sou vaillant; ils portaient des vêtements minables, leur détresse physique et morale était extrême.» Le numéro d'avril du *Bulletin de la Ligue* publie d'ailleurs un article très documenté sur cet aspect particulier de l'œuvre de certaines Croix-Rouge, qui est encore peu connu.

La Croix-Rouge siamoise est surtout active dans le domaine scientifique. Sa section scientifique peut être comparée, quant à ses buts, aux Instituts Pasteur français. L'institut Saovabha, qui abrite cette section, comprend des laboratoires d'analyse et de recherche, une bibliothèque contenant des ouvrages sur les maladies tropicales, des laboratoires spéciaux pour la préparation du virus antirabique et de nombreux sérums.

Le serpentorium de l'institut est une des curiosités du pays; il reçoit chaque année des visiteurs de marque. Là sont élevés les reptiles destinés à fournir le sérum antivenimeux dont la vente constitue une importante source de revenus pour la Croix-Rouge siamoise.

La Croix-Rouge suédoise, dont les œuvres en faveur de l'enfance sont extrêmement variées, vient d'organiser à Stockholm une exposition sur la mère et l'enfant, illustrant au moyen de tableaux, les soins requis par la mère et les différents stades du développement de l'enfant. Lorsque cette exposition aura rempli sa mission à Stockholm, elle sera

installée à nouveau dans chacune des autres grandes villes.

L'aviation sanitaire est une activité dont la Croix-Rouge suédoise peut à juste titre être fière. C'est elle en effet qui eut la première l'idée d'utiliser les avions privés pour le transport des malades (1924). Un certain nombre d'autres pays ont suivi cet exemple et l'on peut prédire que, dans un avenir prochain, l'aviation sanitaire deviendra l'une des activités régulières d'un grand nombre de sociétés de Croix-Rouge.

J'arrive maintenant à la *Suisse*, en déplorant que l'ordre alphabétique adopté pour l'énumération des sociétés nationales, ne m'ait pas permis de parler plus tôt de la patrie du grand Dunant et de la Croix-Rouge qui me donne aujourd'hui l'hospitalité. La Croix-Rouge suisse, fidèle au souvenir de ce philanthrope, a voulu que son œuvre fût digne de lui. Elle possède des écoles modèles d'infirmières, des équipes de samaritains qui apportent les premiers secours en montagne ou sur les routes, des services d'enseignement populaire de l'hygiène. Elle collabore avec un grand nombre d'autres organisations nationales. La Suisse est aussi un des rares pays qui aient à l'heure actuelle une revue mensuelle pour la protection aérienne de la population civile. Cette publication, intitulée *Protar*, est l'organe officiel de l'Association suisse de protection aérienne.

Je vais vous parler maintenant de la *Tchécoslovaquie*, dont la Croix-Rouge a repris, en la modernisant, l'idée de la trêve qui remonte au moyen âge. Depuis bientôt quinze ans, à l'époque des fêtes de Pâques, la Croix-Rouge tchécoslovaque invite la population à respecter pendant trois jours, dans la vie publique, comme dans la vie privée, les règles de la paix intérieure et extérieure. Trois jours durant, cessent les polémiques de partis, les discussions qui ne se rapportent pas à quelque question touchant le bien du pays tout entier. La Croix-Rouge choisit un thème (hygiène, assistance, respect dû aux vieillards, etc.) qui sert de base à toute la propagande faite pendant la trêve. Chacun s'applique alors à conformer ses actes à l'enseignement donné par la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge tchécoslovaque, dont l'œuvre s'exerce dans de nombreux domaines, étend aussi son action aux émigrants. Près de deux millions et demi de Tchécoslovaques travaillent en effet à l'étranger; ceux-ci, au moment où ils quittent leur pays, trouvent à la station de la Croix-Rouge une cantine, un service médical, un bureau des passeports.

La Société nationale turque, qui a pris pour emblème le Croissant-Rouge, tire ses ressources de deux importants monopoles. Elle a d'une part été autorisée, à l'occasion des fêtes officielles, à vendre un journal unique à son profit; elle jouit, d'autre part, du monopole d'importation, de préparation, de fabrication et de vente, dans tout le pays, des médicaments antipaludiques et antisyphilitiques. C'est à lui aussi que revient le produit de la vente des eaux minérales d'Afion Kara-Hissar et d'Alachela.

Les importants revenus que le Croissant-Rouge turc tire de ces monopoles lui permettent d'accomplir une œuvre bienfaisante parmi la population.

Le pays par lequel je terminerai cette très longue liste est l'*U. R. S. S.* dont l'Alliance groupe cinq sociétés de Croix-Rouge et quatre de Croissants-Rouges. L'Alliance des Croix et Croissants-Rouges de l'U. R. S. S. a développé d'une façon intense, de 1930 à 1935, ses institutions médicales et sanitaires. Elle comp-

tait, à la fin de l'année dernière, 145 hôpitaux et ambulances. Deux millions et demi de personnes fréquentent chaque année les 45 grandes cliniques de la capitale.

L'hygiène rurale a été considérablement améliorée. Les fermes collectives ont maintenant des bains, des buanderies, des salons de coiffure. A l'époque des semailles et de la récolte, des «postes sanitaires» sont installés dans toute la campagne. Près de 90'000 postes ont fonctionné en 1935.

Tous les six jours a lieu une «journée sanitaire» dans un grand nombre de kolkhoses, au cours de laquelle les maisons subissent un nettoyage général.

*

Il sera peut-être intéressant, avant de clore cette conférence, de donner un aperçu de l'organisation d'ensemble de la Croix-Rouge internationale, telle qu'elle fonctionne depuis la XIIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui en a établi les fondements à la Haye en 1928.

Les voici résumés en peu de mots: La Croix-Rouge internationale comprend: les sociétés nationales, le Comité international et la Ligue. La plus haute autorité délibérante est la Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui se réunit tous les quatre ans et est composée des délégations de toutes les sociétés nationales, de délégués des Etats participant aux conventions de Genève, ainsi que de délégués du Comité international et de la Ligue. Une commission permanente de neuf membres assure la continuité de l'existence de la Conférence internationale dans l'intervalle de ses réunions.

Les deux organismes internationaux de la Croix-Rouge conservent leur individualité et leur indépendance propres. Le Comité international reste le gardien des principes et des conventions qui régissent la Croix-Rouge; il est un intermédiaire neutre dont l'intervention se manifeste particulièrement en temps de guerre ou de troubles civils. Il est chargé de la préparation du personnel et du matériel sanitaire nécessaires pour assurer l'activité de la Croix-Rouge en temps de guerre.

Quant à la Ligue, son origine, ses buts et son action viennent de faire l'objet de cette conférence et il n'y a pas lieu de s'étendre davantage à cet égard.

Le Comité et la Ligue collaborent dans les domaines qui touchent en même temps aux activités de l'un et de l'autre, notamment en ce qui concerne l'action à poursuivre en temps de calamités nationales ou internationales.

Il est bien inutile de souligner l'esprit de parfaite cordialité qui préside à la collaboration des deux institutions internationales de la Croix-Rouge. L'harmonie de leurs relations, l'entr'aide qu'elles s'apportent l'une à l'autre est le symbole même de cette grande coopération fraternelle qui unit les sociétés de la Croix-Rouge à travers le monde.

Cette organisation internationale de la Croix-Rouge, un peu compliquée au premier abord, a prouvé par ses actes qu'elle peut fonctionner de façon à donner satisfaction entière. La Croix-Rouge internationale est une œuvre d'une portée incalculable, à laquelle doit être acquise la collaboration de tous ceux qui considèrent suivant le mot de Térence, qu'étant hommes, rien de ce qui est humain ne leur doit demeurer étranger.

Si la paix et la collaboration internationale, si désirables, et, à y bien réfléchir, si naturelles, doivent prendre un jour le pas sur les idées de méfiance,

de rivalité et de haine, c'est peut-être à l'effort persévérant des organismes comme la Croix-Rouge que l'humanité devra son ascension à des sentiments plus dignes d'elle-même. Le mouvement de la Croix-Rouge revêt un caractère vraiment unique qui lui assure une autorité durable dans le monde. Elle n'intervient pas dans les questions qui séparent les nations. Créée pour le bien de tous, tous peuvent participer à son œuvre. Sa force dépasse les lois et conventions qui la régissent; elle réside dans la conscience et la conviction des peuples.

Der Tod durch Ertrinken und seine Verhütung.

Nach Dr. *Ernst Sehrt*, Freiburg i. B.

Keine Todesart ist so sehr in die Tierversuche einbezogen worden wie der Ertrinkungstod, aber auch keine Todesart so wenig vom Arzte bezüglich ihres Vorganges am Menschen selbst beobachtet und erforscht worden wie diese, und darum ist keine Todesart so ungeklärt geblieben wie diese. Vor allem deswegen, weil Tierversuche uns hier weniger als auf andern Gebieten der Medizin sagen, da jede Tierart sich ganz anders verhält. Auch die Leichenöffnung Ertrunkener brachte uns nicht viel weiter, weil sie meistens an Leichen vorgenommen wird, die schon tagelang im Wasser gelegen haben und weil sich dann ein Bild über den Vorgang nicht mehr feststellen lässt. Um diesem Tode wirkungsvoll entgegentreten zu können, müssen wir aber eine möglichst eingehende Kenntnis des Vorganges besitzen, und darum kann Entscheidendes wohl nur der Arzt sagen, der vom sportlichen und ärztlichen Standpunkte aus sich besonders mit diesem Gebiete der Heilkunde befasst hat.

Der Ertrinkungstod hat aber nicht nur ärztliche, allgemein-menschliche, sondern vor allem auch bevölkerungspolitische Wichtigkeit. Jeder, der sich nicht näher mit der ganzen Frage befasst hat, wird erstaunt sein über die Zahlen des Statistischen Reichsamts. Für das Jahr 1929 ist die Statistik jetzt geschlossen; es ertranken in diesem Jahre 3648 Menschen bei einer Gesamttodeszahl von 805'962, das ist rund ein halbes Prozent. Vergleicht man diese Zahl mit der Zahl der an der furchtbarsten Volksseuche, dem Krebsleiden, Gestorbenen, so sterben in den Sommermonaten, das heisst in den drei oder vier Schwimmmonaten, nur achtmal mehr Menschen an Krebs als an Ertrinken. Umso bedeutungsvoller ist dieses halbe Prozent, als es sich durchwegs um junge, lebenskräftige Menschen handelte, während die Krebskranken Sieche waren, die nicht selten ihr Ende herbeigewünscht hatten.

Meine Untersuchungen beziehen sich erstens auf die würdigende Sichtung des sehr grossen Schrifttums (versuchlicher und gerichtsärztlicher Art), zweitens auf die eigene Erfahrung an etwa 20 mehr oder minder weit vorgeschrittenen Ertrinkungsfällen im Rhein bei Breisach, von denen ich in zweien im Wasser selbst eingreifen konnte, das einemal mit, das anderemal ohne Erfolg. Drittens fusste meine Untersuchung auf einer auf meine Veranlassung von der Leipziger Arbeiter-Turn- und Sportschule aufgestellten Statistik, die die Zeit vom Mai